

Sous-titrage d'émissions télévisées

Le Canada mettra sur pied son propre service de sous-titrage d'émissions télévisées dès le début de l'année 1983.

A cette fin, le gouvernement fédéral remettra une subvention de \$125 000 à l'Agence canadienne de développement du sous-titrage. La subvention servira à l'achat de l'équipement Télidon de sous-titrage qui permettra à plus d'un million d'handicapés auditifs canadiens de mieux profiter de la télévision.

L'Agence canadienne de développement du sous-titrage est une entreprise privée à but non lucratif. Son Conseil d'administration se compose de représentants des industries de la radiotélédiffusion et de la câblodistribution, de l'Office national du film, d'associations d'handicapés auditifs, ainsi que de publicitaires.

"L'accessibilité des services de radio-télévision pour tous les Canadiens est d'une extrême importance", a déclaré le ministre des Communications, M. Francis Fox, en annonçant la subvention.

Accords d'assurance-investissement

Le Canada a signé deux nouveaux accords d'assurance-investissement à l'étranger, l'un avec la Papouasie-Nouvelle-Guinée, l'autre avec Sri Lanka.

Reliés directement au programme d'assurance-investissement à l'étranger administré par la Société pour l'expansion des exportations (SEE), ces accords visent à favoriser l'essor du commerce et des investissements dans l'intérêt des pays parties. Les accords faciliteront l'assurance des investissements aux termes du programme de garantie d'investissements de la SEE, programme qui protège les investisseurs canadiens contre la perte de leurs investissements à l'étranger par suite d'aléas politiques dans le pays hôte.

Le haut-commissaire du Canada en Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Raymond C. Anderson, et le ministre des Affaires étrangères et du Commerce de Papouasie-Nouvelle-Guinée, M. Noël Levi, ont signé l'accord le 10 juin.

Le haut-commissaire du Canada à Sri Lanka, M. Robert Clark, et le secrétaire du président Jayewardene de la République socialiste démocratique de Sri Lanka, M. W.M. Menikdiwela, ont signé l'accord entre leurs pays le 17 juin.

Le Canada a déjà signé 32 accords de cette nature et les négociations se poursuivent avec 14 autres pays.

Consultations Canada-Japon sur la science et la technologie

Les cinquièmes Consultations sur la science et la technologie entre le Canada et le Japon ont eu lieu à Ottawa les 14 et 15 juin.

Ces consultations ont marqué le dixième anniversaire des relations scientifiques et technologiques entre le Canada et le Japon, entreprises en 1972 lors de la visite au Japon d'une mission dirigée par le ministre d'État pour la Science et la Technologie, M. Allistair Gillespie.

La délégation canadienne aux cinquièmes Consultations était présidée par M. D.E.L. Maasland, secrétaire adjoint à la direction gouvernementale du ministère d'État pour la Science et la Technologie, assisté de M. L.D. Hudon, secrétaire de ce ministère. La délégation japonaise était présidée par l'ambassadeur du Japon au Canada, M. K. Mikanagi, et co-présidée par M. E. Tsuji, vice-ministre adjoint à l'administration de l'Agence pour la science et la technologie, à Tokyo.

En plus des représentants du gouvernement fédéral, les provinces de l'Alberta, de la Saskatchewan, de l'Ontario et du Québec étaient représentées lors des discussions.

Suite à la mission Gillespie, les premières Consultations eurent lieu à Ottawa en 1973 et se sont tenues par la suite tour à tour à Tokyo et à Ottawa. A l'origine modeste, le programme s'est développé au cours des années pour couvrir une tren-

taine de projets environ dans des domaines tels que les échanges de personnel, le transport, l'agriculture, les études environnementales, l'espace, les communications, la construction, la prévention des désastres naturels, la recherche sur les particules élémentaires, et l'énergie.

Les discussions au cours des cinquièmes Consultations se sont concentrées autant sur la revue des projets en cours que sur l'étude des nouvelles propositions soumises par les représentants japonais et canadiens, fédéraux et provinciaux. De plus, les deux parties ont revu les moyens pour promouvoir davantage les échanges existants entre les ministères et agences à vocation scientifique respectifs. A cette fin, les deux délégations se sont mises d'accord pour étudier de part et d'autre la possibilité de conclure un accord sur la science et la technologie, qui approfondirait et consoliderait la vitalité des relations scientifiques et technologiques actuelles.

Une Déclaration d'intention dans le domaine de la télédétection a été signée au cours des consultations et des projets nouveaux ou élargis ont été arrêtés dans les domaines des gaz toxiques produits par la combustion de matériaux de construction, du transport maritime arctique, de la biotechnologie à des fins agricoles, de la foresterie, de l'effet des basses températures sur le béton, et autres.



M. E.A. Gotby (à gauche), directeur général du Centre canadien de télédétection, et M. Tsuji, vice-ministre adjoint à l'administration, Agence pour la science et la technologie, à Tokyo, signent une Déclaration d'intention sur la télédétection.